



Pret perso modalités de remboursement anticipé

Par **stephdu58**, le **27/03/2012 à 15:21**

Bonjour,rnje voudrais savoir si quelqu'un peu me dire combien de temps a un organisme de credit pour me rembourser un trop percu suite au remboursement pret personnel. si vous avez un numero d'article du code civil qui se refere rna ca. merci d'avance.

Par **pat76**, le **27/03/2012 à 17:49**

BonjourrrnVous avez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception à cet organisme dans laquelle vous le mettiez en demeure de vous rembourser dans les 8 jours à la réception de votre lettre, la somme trop perçue?

Par **stephdu58**, le **28/03/2012 à 08:01**

bonjour, rnrrnmerci a pat76 pour ca réponsernje voudrais savoir si l'on peut reclamer légalement des indemnités compensatoir pour retard de remboursement de trop percu , quel pourcentage, y a t'il un numero de texte qui régie cela.rnmerci d'avance pour vos réponse

Par **pat76**, le **28/03/2012 à 13:52**

Bonjour
Pour obtenir des indemnités il vous faudra entamer une procédure devant la juridiction compétente sans avoir la certitude d'avoir gain de cause.
Commencez par demander le remboursement de la somme trop perçue par l'établissement de crédit et si ce dernier ne vous rembourse pas il sera alors temps d'agir devant la juridiction compétente et à ce moment là réclamer des dommages et intérêts.